

JANOT

ÉCOLE DE CONDUITE

autoecole-janot.com

45 Rue Parmentier – 93380 PIERREFITTE
STAINS

01 48 26 21 90
Agrément E0209338040

32 Av Paul Vaillant Couturier – 93240

AUTO-ÉCOLE LABELISEE

01 48 26 64 30
Agrément E1009324200

RÉCLAMATIONS

MODALITÉS DE TRAITEMENT

Les réclamations doivent être adressées à l'écrit par courrier à l'adresse suivante :

AUTO-ÉCOLE JANOT 32 Ave Paul Vaillant Couturier 93240 Stains

Toute réclamation adressée à l'auto-école JANOT recevra une réponse aussi rapide que possible. Les délais sont les suivants :

- Dans les 10 jours ouvrables au plus tard après la réception de la réclamation écrite.
- En cas de réclamation verbale, une réponse est apportée au client en direct.
- L'auto-école JANOT garantit une réponse définitive à la réclamation écrite dans les 10 jours (après avoir examiné les faits et défini les mesures correctives). Si cela ne lui est pas possible, le non-respect de ce délai sera notifié au client dans un courrier précisant le délais dans lequel une réponse définitive peut être attendue.

En cas de désaccord si le client n'est pas satisfait de la réponse qui lui a été transmise ou si Après les 10 jours prévus il est toujours sans nouvelles du service avec lequel il a pris contact, le client dispose d'un premier recours (interne) qui est de contacter le gérant de l'entreprise.

En cas de désaccord avec la réponse apportée par le gérant, le client dispose d'un second recours (externe) en s'adressant au médiateur souscrit par l'établissement de conduite : Medicys dont les coordonnées figurent sur le contrat.